

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Valoriser les potentiels, les dynamiques constructives de l'Afrique et des diasporas africaines

Trimestriel d'information — Janvier Février Mars 2017 - n° 177



« Portraits de femmes africaines de talent »



Éditorial

« Reconfigurations géopolitiques et montée des protectionnismes : quels positionnements et opportunités africains ? »

Le monde est incertain et peut être en voie de transformation profonde. La mondialisation et le multi-partenariat des Afriques avaient contribué, en complément de transformations internes, durant plus de 15 ans, à la croissance économique de l'Afrique et à son reclassement géopolitique. On observait, en revanche des inégalités et des fractures sociales et territoriales à l'intérieur des pays africains et entre les pays. L'inversion des termes de l'échange et le ralentissement de la croissance des émergents depuis 2015 avait infléchi cette trajectoire. L'unilatéralisme américain, les incertitudes de l'UE et le Brexit, le ralentissement de la croissance des émergents et la montée en puissance militaire de la Russie ont récemment modifié la donne mondiale et africaine. Il y a retour d'un monde sans règles de compétition et de rapports de force avec remise en question des accords internationaux ou régionaux et risque de décomposition des ensembles régionaux et de montée des protectionnismes. La montée des dépenses militaires dans un monde de tensions croissantes peut accroître la conflictualité.

La politique de D. Trump combine un mercantilisme protectionniste extérieur et une dérégulation interne accentuant les inégalités et privilégiant la vieille économie. Elle est source d'incertitude, d'instabilité tout en présentant de nombreux volets contradictoires. L'Afrique compte peu pour l'homme d'affaires Trump ; les Africains sont perçus comme inférieurs ou menaçants. Il y a remise en cause des priorités *climatiques* alors que l'Afrique est le continent le plus concerné. L'*immigration* avec discrimination selon la religion et les pays d'origine va réduire les flux migratoires venant d'Afrique. La priorité des *droits de l'Homme*, affichée par Barack Obama

disant en 2009 que « l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts mais des institutions fortes », sera remise en question. Les avantages d'un accord bilatéral comme l'*AGOA* (échanges de l'ordre de 10 milliards \$ sur 110 milliards \$ d'échanges entre les États-Unis et l'Afrique) seront vraisemblablement remis en cause. L'aide américaine, sera réduite. La priorité énergétique, d'un président très lié aux lobbies pétroliers, aura des effets contradictoires sur les pays africains pétroliers. La dérégulation financière se répercutera par des risques de crise systémique avec contagion dans les États les plus intégrés financièrement comme l'Afrique du Sud. Les États-Unis continueront, en revanche, de s'appuyer sur des « États pivots » en faisant des guerres par procuration et maintiendront l'approche d'empreinte légère « *light footprint* » dans la lutte contre le terrorisme.

Le devenir de l'Union européenne et l'Afrique

Le devenir de l'Afrique dépend également du devenir de l'Europe du fait des interdépendances au niveau des mobilités des hommes, des enjeux climatiques ou sécuritaires. L'UE est un facteur d'équilibre du monde par la mise en place de règles. Elle reste avec ses 28 États membres le premier partenaire de l'Afrique sur le plan commercial (de l'ordre de 360 milliards \$) et financier au niveau de l'aide, des liens politiques, même si l'arrivée des émergents a changé la donne. Soit l'Union européenne se décompose, soit elle a un sursaut salvateur pour dépasser ses crises. Ce qui suppose une vraie politique de régulation de la mondialisation, de solidarité et d'investissement avec l'Afrique, de politiques concertées

(Suite page 20)

« Portraits de femmes africaines de talent »

Scientifiques, entrepreneuses, créatrices stylistes

Notre organisme, la CADE, met en exergue les rôles constructifs et positifs des femmes. Depuis plus de 10 ans, à travers des travaux d'analyses de fond, d'organisation d'événements, rencontres-débats et forums, production d'expositions (« Quand l'Afrique s'éveillera » 2007, « Les Afriques qui se font » première version sortie en 2012), livrets et lettres d'information, la CADE a réalisé des portraits et fait intervenir des femmes battantes, talentueuses et créatrices de valeurs.

Afin de célébrer « la journée de la femme » du 8 mars, nous avons compilé dans le document ci-joint, et intitulé « **Portraits, femmes africaines de talent** », 5 portraits de femmes africaines talentueuses et dynamiques, que la CADE a produit de 2009 à 2016. Au-delà des parcours de ces femmes, les rédacteurs de ces portraits analysent leurs secteurs et filières d'activités. Notre responsable communication Urmine Gounongbe, a procédé à cette compilation.

Carine Flore Nguemeni

AVC et Oméga 3, l'approche originale Docteur en pharmacologie moléculaire et cellulaire.



Catherine Flore Nguemeni Yonga © C.N

« Le monde à besoin de la Science et la Science a besoin des femmes ». Telle est l'une des convictions fortes du groupe L'Oréal France. C'est pourquoi, dans le cadre de son programme « Pour les Femmes et la Science », le numéro un mondial des cosmétiques a lancé depuis quatre ans, avec le soutien de la Commission française pour l'Unesco et l'Académie des Sciences, les « Bourses

L'Oréal France ». Celles-ci récompensent chaque année 10 doctorantes en seconde année de thèse, en leur offrant à chacune 10.000 euros pour financer leur projet. Choisies parmi 250 doctorantes, les 10 lauréates, qui ont entre 24 et 30 ans, ont reçu leur bourse le 12

octobre dernier. Parmi elles, Carine Flore Nguemeni Yonga, une Camerounaise âgée de 25 ans qui étudie l'influence d'un régime enrichi en Acide Alpha Linoléique (ALA), autrement dit en Oméga 3, sur les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC).

Encore appelé « attaque », « ictus », « congestion », ou plus anciennement « apoplexie », l'accident vasculaire cérébral ou AVC est aujourd'hui la seconde cause de mortalité dans le monde et la troisième en France où elle est également la première cause de handicaps physiques acquis et la seconde cause de démences. Quant à son coût, il s'élève à plus de 4 % des dépenses de santé dans les pays développés. Globalement, les AVC, dont la principale cause est l'hypertension artérielle, se répartissent en deux grands types : les accidents vasculaires ischémiques et les accidents vasculaires hémorragiques. Ceux du premier type sont les plus fréquents puisqu'ils représentent 80 % de l'ensemble des AVC. Ils sont dus à l'occlusion d'une artère cérébrale ou à destination cérébrale (carotides ou artères vertébrales). Ceux du second type sont causés par la rupture d'un vaisseau sanguin, le plus souvent endommagé, voire en mauvais état à l'origine et soumis à une pression sanguine excessive. Occlusions ou ruptures provoquent évidemment une interruption de la circulation sanguine ou une réduction du débit sanguin. Aussi le cerveau ne reçoit-il plus l'oxygène et les nutriments nécessaires à son bon fonctionnement.

S'en suivent alors des dommages plus ou moins gra-

ves chez le patient. Deux tiers des personnes touchées par un AVC en gardent des séquelles plus ou moins importantes.

► **AVC et Acide Alpha-Linolénique : des résultats encourageants**

Face à un AVC causé par un caillot, le premier geste du spécialiste sera de procéder à une thrombolyse, qui consiste à dissoudre le caillot à l'aide d'un médicament, un trombolytique, injecté en intraveineuse. Encore faut-il préciser que ce traitement n'est efficace que sur 5 % des patients et qu'il doit être réalisé dans les 3 à 4 heures qui suivent l'AVC. En revanche, s'il s'agit d'un AVC provoqué par une hémorragie, l'urgence consistera à arrêter celle-ci et à ôter l'hématome qui comprime les tissus cérébraux.

Dans ce contexte, les travaux menés par Carine F. Nguemini Yonga ont une importance significative, puisque l'approche qu'elle privilégie pourrait apporter à terme une solution à la fois préventive et thérapeutique des AVC. Les travaux qu'elle développe actuellement dans le cadre de sa thèse de doctorat au sein de l'Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC), qui est une Unité Mixte de Recherche du CNRS et de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, visent en effet à évaluer expérimentalement les effets bénéfiques de l'Acide Alpha-Linolénique, un acide gras polyinsaturé, qui fait partie de la famille des Oméga 3, sur un AVC et les lésions qu'il peut entraîner.

« Nos travaux ont montré chez l'animal que l'injection de l'Acide Alpha-Linolénique entraîne une diminution du volume de la lésion cérébrale lors d'un AVC. Nous avons observé également la mise en place de nouveaux neurones et de nouvelles connections entre eux, cette neurogenèse étant accompagnée d'une diminution du stress oxydant qui apparaît à la suite d'un AVC », explique la jeune thésarde camerounaise dont les résultats montrent que les injections de cet Acide Alpha-Linolénique permettent de tripler les chances de survivre à un tel accident en post-traitement. Des résultats d'autant plus intéressants et encourageants que, renseignements pris auprès des médecins hospitaliers camerounais qui travaillent plus particulièrement sur les AVC, on observe une incidence grandissante des AVC dans ce pays du continent africain. « J'ai appris que ce type d'accident touche désormais des personnes âgées de 45 ans, ce qui est relativement jeune par rapport à ce que l'on observe en Europe et, plus généralement, dans les pays industrialisés », constate Carine F. Nguemini Yonga. Alors certes s'il existe des travaux statistiques sur le sujet, peu de recherches sont menées sur le terrain pour expliquer l'augmentation de cette incidence, ce qui encourage d'autant plus cette

doctorante à revenir tôt ou tard travailler dans son pays.

► **Le retour au pays, une évidence !**

Pour l'heure, sa route est toute tracée. Celle-ci passe par une dernière année de thèse qui la conduira courant 2011 à la soutenance de son travail puis, c'est probable, à des études post-doctorales, en France ou à l'étranger, rien n'étant encore arrêté. « Je souhaite poursuivre dans la continuité des travaux que je mène actuellement, probablement au niveau des maladies cérébrales, mais avec d'autres approches, tant théoriques que techniques. C'est tout l'intérêt des études post-doctorales que de pouvoir acquérir de nouvelles connaissances », déclare-t-elle. Cette jeune femme va donc « continuer sa maturation », comme elle se plaît à le dire, à l'étranger, faute de structures nécessaires dans son pays en matière de recherche fondamentale, et franchir de nouvelles étapes, après avoir obtenu une licence de biochimie à l'Université de Reims, dans la région Champagne-Ardenne, puis un Master sur la physiologie artérielle à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, en région PACA (Provence Alpes Côte d'Azur).

Le retour au pays est donc une évidence pour Carine F. Nguemini Yonga qui le prépare dès maintenant, en recherchant des contacts, en imaginant des collaborations éventuelles entre des équipes de recherche camerounaises et des équipes étrangères, notamment en matière d'enseignement. « Mon retour au Cameroun nécessitera à un moment que je quitte la recherche purement fondamentale et la paillasse pour travailler davantage dans une approche clinique, en collaboration avec des entreprises pharmaceutiques », précise cette jeune femme qui se rappelle avoir été obligée de quitter son pays, son baccalauréat en poche, parce qu'elle voulait faire des études de pharmacie, discipline pour laquelle il n'existait pas alors de Faculté au Cameroun. Un comble pour Carine dont la famille compte plusieurs pharmaciens et médecins. Mais depuis, beaucoup de progrès ont été accomplis par les autorités camerounaises, en particulier en matière d'enseignement supérieur avec la création de plusieurs établissements, dont une Faculté consacrée aux sciences biomédicales.

► **Etudes supérieures : d'abord la contrainte financière**

« Je suis d'autant plus contente et honorée d'avoir reçu une bourse L'Oréal France qu'il s'agit d'un prix pour les femmes et la science qui valorise à la fois mes travaux mais aussi l'IPMC au sein duquel je travaille », précise-t-elle. Evoquant les femmes et la science, elle ne peut s'empêcher de rappeler l'une des grandes figures de femmes qui ont osé la science très tôt, Wangari Muta

Maathai. « Elle a été la première femme africaine a recevoir le prix Nobel de la Paix, mais surtout la première a obtenir une licence de biologie », indique-t-elle.

Issue de la classe moyenne, Carine reconnaît ne pas avoir connu de difficultés particulières quand elle a souhaité poursuivre des études scientifiques, ce qui n'est pas le cas de toutes les jeunes femmes au Cameroun, et plus généralement dans les pays d'Afrique. « Il est vrai que beaucoup de filles connaissent des pressions au sein de leur famille quand elles désirent se lancer dans des études longues. Souvent leurs parents estiment que ce travail va avoir des répercussions sur la vie familiale et les tâches qu'elles doivent accomplir en tant que femme », rappelle-t-elle. D'où parfois des difficultés pour accéder à l'enseignement supérieur. C'est pourquoi Carine tient à rendre hommage à ses parents qui lui ont permis de se lancer dans cette longue et passionnante aventure. « Ils se sont battus et saignés pour me payer des études. C'est une chance de les avoir. Car la réalité au Cameroun c'est bien souvent des jeunes qui sont obligés d'interrompre leurs études pour aller travailler, faute d'avoir des parents qui peuvent les aider financièrement. Poursuivre des études dans mon pays est relativement coûteux », rappelle-t-elle. Aussi pour mener à bien sa thèse, Carine a-t-elle bénéficié d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) français, attribuée suite à un concours. « Sans ce financement sur trois ans, il m'aurait été impossible d'entamer cette thèse », reconnaît-elle. Preuve qu'au-delà du statut de femme, qui reste parfois un obstacle en Afrique pour pouvoir se lancer dans des études supérieures, c'est avant tout l'as-

pect financier qui empêche beaucoup de filles, mais aussi de garçons, d'y accéder. D'où l'importance, là encore, de la bourse, d'un montant de 10.000 euros, que L'Oréal France vient de lui attribuer. Une somme qui va permettre d'aider Carine dans le cadre de ses études post-doctorales. Une jeune « chercheuse en devenir » doit en effet essayer de participer à des congrès, de publier des articles, et de suivre des formations annexes indispensables pour acquérir des compétences complémentaires. « La Bourse L'Oréal France c'est aussi la garantie de pouvoir accéder au réseau, déjà important, que représente l'ensemble des boursières des années précédentes, ce qui est essentiel en termes de visibilité pour une doctorante comme moi », assure-t-elle. ■

En décembre 2011, elle a soutenu brillamment sa thèse intitulée *L'Acide Alpha-Linolénique (ALA) précurseur des acides gras poly-insaturés à longues chaînes oméga-3 : une nouvelle stratégie thérapeutique face à l'acidocéphale vasculaire cérébral*, obtenant la mention Très Honorable et les félicitations du jury. Depuis la mi-janvier, elle s'est installée à Ottawa, au Canada, où elle effectue son stage post-doctoral, pour une durée de deux ans, au sein du Laboratoire du Docteur Dale Corbett, spécialiste de la démence vasculaire et des AVC, par ailleurs Chief Executive Officer (CEO) et Directeur scientifique du *Heart and Stroke Foundation Centre for Stroke Recovery*.

Jean-François Desessard,
Journaliste scientifique

cf Lettre n° 136

Kkady Nani Dramé

Le riz : des variétés toujours mieux adaptées aux contraintes environnementales

Organisation de recherche panafricaine regroupant 23 pays membres, le Centre du riz pour l'Afrique (Africa Rice Center), dont le siège temporaire est situé à Cotonou, au Bénin, est aussi l'un des 15 centres internationaux de recherche agricole parrainés par le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI). Les recherches qui y sont menées visent à améliorer la productivité et la rentabilité du secteur rizicole tout en veillant à la durabilité de son milieu de production.

*Dans le cadre d'un post-doc, Khady Nani Dramé, jeune Sénégalaise titulaire d'un doctorat en écophysiologie moléculaire, y poursuit des travaux sur la tolérance à la toxicité ferreuse du riz. Lauréate en 2007 d'une bourse L'OREAL-UNESCO, elle y avait alors travaillé sur la tolérance à la sécheresse d'*Oryza glaberrima*, le riz d'origine africaine cultivé exclusivement en Afrique de*

l'Ouest. « Les recherches auxquelles je participe ont un impact, aussi minime soit-il, sur la vie quotidienne et le bien-être de mes compatriotes », déclare-t-elle comme pour expliquer ses choix scientifiques.

Plus jeune, elle voulait être ambassadrice. Mais douée pour les disciplines scientifiques, elle s'est tournée vers la recherche agricole. C'est en France qu'elle fait ses études universitaires, plus particulièrement à Caen, à Toulouse puis à l'Université de Paris XII, dans le Laboratoire d'Ecophysiologie Moléculaire que dirige le professeur Zuily-Fodil. Elle y réalise une thèse sur l'adaptation à la sécheresse de l'arachide, qui est alors la principale culture commerciale au Sénégal. « La sécheresse est l'une des contraintes majeures en Afrique. D'où l'importance de trouver des variétés qui résistent au manque d'eau », explique-t-elle. Doctorat en poche, elle obtient en février 2007 une bourse L'OREAL-UNESCO grâce à laquelle elle peut partir travailler au Centre du Riz pour l'Afrique, à Cotonou, au Bénin, où elle entame

de nouvelles recherches toujours en lien avec la sécheresse. Mais cette fois-ci, elle décide d'orienter ses travaux sur le riz, et plus particulièrement sur la tolérance à la sécheresse d'*Oryza glaberrima*, le riz d'origine africaine qui n'est cultivé qu'en Afrique de l'Ouest. « Le riz est la première céréale au monde pour l'alimentation humaine. Qui plus est, c'est un élément fondamental de l'alimentation de nombreuses populations, notamment en Afrique.

C'est pourquoi j'ai décidé de m'y intéresser », argumente-t-elle.



Khady Nani Dramé dans une serre avec des plants de riz qui poussent en pots.

© Micheline Pelletier / Abacapress

De la sécheresse à la toxicité ferreuse

Cultivé dans les régions tropicales, subtropicales et tempérées chaudes pour son fruit riche en amidon, le riz est une céréale de la famille des Poacées ou Graminées. Il désigne l'ensemble des plantes du genre *Oryza*, soit plus d'une vingtaine d'espèces parmi lesquelles seules deux sont cultivées : *Oryza sativa* et *Oryza glaberrima*. Le premier, le riz dit « asiatique », s'il est très productif s'avère néanmoins très sensible aux stress biotiques et abiotiques de l'Afrique sub-saharienne (ASS). En revanche, le second, l'espèce africaine, n'est certes pas très productive mais présente de bons caractères adaptatifs aux différents stress, entre autres, la sécheresse. Le fait que cette dernière espèce soit restée sauvage lui a permis en effet de mieux s'adapter. La solution idéale serait de pouvoir combiner le potentiel de haut rendement de la première espèce avec les caractères de tolérance de la seconde afin d'obtenir des variétés de riz à la fois très sierra léonais, le docteur Monty Jones, chercheur au sein de l'ADRAO. Ainsi dès les années 1990, celui-ci et son équipe se sont lancés dans ce travail difficile. « Les deux espèces de riz sont en effet séparées par des barrières de reproduction importantes qui entraînent la stérilité des descendants hybrides de la 1ère génération. Il a donc fallu les contourner en développant différentes techniques de sélection », résume Khady Nani Dramé. De ces recherches sont nées pour la première fois des variétés de riz interspécifiques à haut

rendement et bien adaptées aux conditions environnementales de l'ASS. Elles ont été baptisées « NERICA » ou New Rice for Africa.

Pour sa part, la chercheuse sénégalaise, après s'être focalisée sur l'espèce africaine durant ses travaux sur la tolérance à la sécheresse financés par la bourse L'OREALUNESCO, qui l'on conduit à identifier des variétés tolérantes et à transférer cette tolérance à l'aide de croisements, travaille aujourd'hui sur les deux espèces, *Oryza sativa* et *Oryza glaberrima*, dans le cadre d'un post-doc sur la tolérance à la toxicité ferreuse. Ce travail s'inscrit lui-même dans un grand projet qui porte également sur d'autres stress comme la sécheresse, la salinité et le froid. « La toxicité ferreuse s'observe dans les bas-fonds, là où l'eau stagne. Il y a peu d'aération et le fer y est chimiquement réduit. Aussi quand la plante absorbe ce fer, cela entraîne des perturbations physiologiques par exemple la destruction des structures cellulaires, la réduction de la photosynthèse, qui, dans les cas les plus sévères, peut conduire à sa mort », explique-t-elle. Dans des zones où la toxicité ferreuse est très élevée, les paysans abandonnent leurs champs et s'en vont cultiver ailleurs. Or ce que souhaite Khady Nani Dramé et les chercheurs qui s'intéressent à ce problème de toxicité ferreuse est que les paysans ne quittent plus ces zones phytotoxiques, mais continuent de cultiver dans ces champs une variété de riz qui soit tolérante à la toxicité ferreuse avec un minimum de management.

Dans le cadre de ce projet, quatre pays sont impliqués dans la sélection des variétés tolérantes à la toxicité ferreuse en collaboration avec le Centre du Riz pour l'Afrique : le Nigeria, le Ghana, la Guinée et le Burkina Faso. « Nous leur adressons du matériel végétal prometteur que nous leur demandons de tester sur des sites où la toxicité ferreuse est importante. Et en fonction des résultats obtenus, nous allons pouvoir identifier quelles sont les variétés les plus résistantes et les plus stables ». Il s'agit alors de trouver pourquoi telle variété est plus résistante face à ce stress que telle autre et identifier, peut-être, le ou les gènes responsables de cette tolérance, qu'il suffira ensuite de transférer à d'autres variétés grâce aux outils de la biologie moléculaire. « Les riz qui sont actuellement cultivés dans les champs dans le cadre de nos travaux pourraient conduire à l'obtention d'un riz tolérant à la toxicité ferreuse au cours des deux prochaines années grâce à une approche participative qui implique les paysans dans le processus de sélection », s'enthousiasme-t-elle. Quant à un éventuel transfert de gène, il faudra compter encore au moins cinq ans pour l'identification du gène, sa validation et la vérification des performances des variétés améliorées.

Une recherche qui contribue au bien-être des populations

La suite ? Khady Nani Dramé ne l'envisage qu'en Afrique,

peut-être même au Centre du riz pour l'Afrique, si l'opportunité se présente. « Je pense que nous sommes plus ou moins influencés par ce que nous avons vécu et que nous vivons. En Afrique, nous avons beaucoup de contraintes environnementales. Aussi est-il capital dans un domaine comme l'agriculture, essentielle à la survie des populations, de trouver des solutions face aux stress abiotiques », estime-telle. Dans un contexte où la souffrance et la misère sont visibles au quotidien, il n'est donc pas question pour elle de faire de la recherche juste « pour le plaisir », ce qui ne l'empêche pas de la pratiquer avec plaisir. « La recherche fondamentale et la recherche appliquée sont indispensables. Cela dit, la première exige davantage de moyens et de temps. Alors que l'impact réel de la recherche appliquée sur la santé et le bien-être de la population se situe à un horizon d'une dizaine d'années voire moins ». Or pouvoir contribuer à l'amélioration de ce bien être est ce qui la motive le plus dans la poursuite de ses recherches.

A plus long terme, dans une dizaine, voire une quinzaine d'années, Khady Nani Dramé se verrait bien « fran-

chir la barrière », autrement dit quitter la recherche, celle qu'elle pratique actuellement sur le terrain, du laboratoire au champs, pour devenir une gestionnaire de la recherche, afin de mettre son expérience à la disposition des bailleurs de fonds, par exemple dans l'évaluation de projets de développement. Guider le choix des décideurs, les conseiller sur les projets à financer, accroître l'efficacité des projets développés, c'est ce type de missions auxquelles elle voudrait participer. Peut-être qu'alors son parcours servira d'exemple à d'autres jeunes Africains. « Si les pays du continent investissaient davantage dans la recherche, les chercheurs seraient mieux rémunérés et serviraient davantage de modèles, ce qui inciterait beaucoup plus de jeunes à se tourner vers ce type de carrière ». Elle pourra alors s'enorgueillir d'avoir atteint le but qu'elle s'était fixée quand elle n'était encore qu'une adolescente : devenir ambassadrice, mais une ambassadrice de la recherche. ■

Jean-François Dessessard,
Journaliste scientifique

cf Lettre n° 123

Mame Khary Diene

Entreprendre avec succès dans le marché en croissance des cosmétiques naturels



Mame Khary Diene © Mame KD

Le marché mondial des cosmétiques à base de produits naturels affichent un chiffre d'affaires de 29,5 milliards de dollars (prix fabricants) en 2013 et sera en croissance de 10 % par an jusqu'en 2016. Par contre ce chiffre n'est que de 4 % pour le marché des cosmétiques utilisant des éléments chimiques de synthèse. D'une manière générale le marché de la beauté progresse de 18 % en Inde, de 10 % par an en Afrique subsaharienne, de 4,4 % aux USA, d'à peine 1 % en Europe de l'Ouest. En Afrique ce marché de la beauté est actuellement évalué à 7 milliards d'euros et devrait atteindre 10,5 milliards d'euros en 2017. Les demandes mondiales en cosmétiques natu-

rels et bio sont tirés à la hausse par le Japon qui représente 42 % de la demande et les USA avec 34 %. La croyance dans les remèdes naturels et biologiques est déjà bien ancrée dans différentes cultures et savoir-faire ancestraux africains. L'Afrique a donc des atouts majeurs à jouer, non seulement en tant que fournisseurs de matières premières servant à la fabrication de cosmétiques, mais aussi en développant des entreprises dans ce domaine et en y créant des richesses. Car dans ce domaine des multinationales telles que *L'Oréal*, *Unilever*, *Procter & Gamble* multiplient à grande vitesse les investissements et des acquisitions d'entreprises sur le marché africain. Il y a-t-il des opportunités pour des marques « made in Africa » ? Assurément oui.

L'un des exemples phares de cette dynamique positive est donné par **Mame Khary Diene**, femme sénégalaise qui, après avoir travaillé comme ingénieur-projet chez *Cap Gemini*, a créé les *Laboratoires Bioessence* depuis 2005 au Sénégal, avec pour objectif la mise en valeur des savoir-faire des terroirs sénégalais en produits de soins, beauté, hygiène. Son entreprise fabrique et commercialise des produits cosmétiques de qualité en utilisant des produits agricoles et forestiers tels que la noix de karité (*Butyrospermum parkii*), le jujube (*Ziziphus jujuba*), la papaye (*Carica papaya*), la mangue (*Mangifera indica*), le tulukuna (*Carapa procera*), le baobab (*Adansonia digitata*), etc.

Les produits originels qu'elle utilise gardent leurs ingrédients naturels bioactifs dans le processus de valorisation et de transformation. *Bioessence* offre différentes gammes de produits soignants et notamment toute la famille des produits dermiques anti-âge, sous forme de crèmes, lotions, gels ou sérums, gélules. L'entreprise présente une offre « B to B » (commerce interentreprises) de produits naturels pour les industries cosmétiques au niveau et offre « B to C » (des entreprises aux particuliers) des produits finis avec un label de ses propres marques tels que « Karipur ». Les ventes à l'export des cosmétiques de *Bioessence* sont tournées vers le Canada, les USA, l'Europe et le Japon en plus de la croissance des demandes sénégalaises et africaines.

Afin de se développer l'entreprise a opté pour une politique de diversification en offrant des compléments alimentaires bio. Elle adopte avec une bonne politique de marketing et packaging qui donnent un aspect attractif à ses produits alors que c'est une des faiblesses de nombreuses PME africaines évoluant dans le secteur de la beauté et des cosmétiques en particulier. *Bioessence* est certifiée « Ecocert biologique » pour son huile et sa poudre de baobab.

L'entreprise génère un écosystème de filière intégrante et de développement socio-économique dit « inclusif » (fameux mot dont se gargarisent toutes les institutions de développement, comme si cela était une découverte !!!). En effet, grâce à l'activité de *Bioessence* des femmes de la région de Kedougou (720 femmes de la filière baobab et 330 de la filière karité), organisées en coopératives économiques et qui fournissent *Bioessence*, ont multiplié par 4,5 leurs revenus.

La qualité de son travail et de ses produits de Khary Diene lui ont valu des récompenses internationales : en

2008, elle est lauréate du concours « Cartier Women's Initiative Awards » (prix qui récompense chaque année cinq femmes dans le monde pour leurs actions de créativité avec impact social) ; en 2010 le prix Africa Solidarité lui est décerné par le gouvernement espagnol et l'IE Business School avec le prix « African Women Led Business Award » ; en 2013 elle reçoit un prix décerné par le Département d'État des USA. Tout ceci lui donne une visibilité internationale. Khary Diene en profite souvent pour poser la problématique de fond, la préservation des savoir-faire ancestraux, leurs valorisations technologiques et commerciales afin de créer avant tout des richesses endogènes africaines. Voici quelques uns de ses propos : « Aujourd'hui, la valorisation de produits issus de la biodiversité africaine correspond à une forte demande internationale. Mais bien souvent, les communautés locales vendent, pour des sommes dérisoires, de l'huile de baobab ou du beurre de karité à des compagnies américaines ou européennes. Celles-ci prétextant que les produits ne sont pas commercialisables en l'état. »

Dans ses perspectives de développement le laboratoire *Bioessence*, tout en conservant sa partie R&D (recherche et développement) se transforme peu à peu en véritable industrie afin de réaliser des capacités de production optimales et plus importantes. Souhaitons donc bonne chance à Mame Khary Diene, afin qu'elle puisse accroître ses activités et faire des émules chez des jeunes Africains qui souhaitent développer des entreprises pérennes et structurées dans des secteurs porteurs !

Roland Portella

cf Lettre n° 171

Khady Sy Savané

Entrepreneur, fondatrice de la marque *Mia Dreams*, styliste et créatrice de mode



Une femme, entrepreneur passionné

La créatrice Khady Sy Savané, née d'un père couturier et styliste et d'une mère commerçante, a été bercée par l'univers de la mode.

Autodidacte, elle débute ses créations en 2009 à l'occasion de l'élection de Miss African Beauty, concours lancé par l'association UFAPES (Union des femmes africaines pour la paix, l'émancipation et la solidarité) dont l'objectif est de valoriser la femme, son rôle dans la société et de mener des actions humanitaires. Quelques années plus tard, poussée par sa passion pour la mode française et l'art africain, elle lance la marque *Mia Dreams*.

Le lancement d'un label cosmopolite de marque

Avec cette marque innovante, la créatrice propose des pièces élégantes et une mode intemporelle. Cosmopolite, *Mia Dreams* se caractérise par des vêtements aux imprimés colorés, branchés et ethniques. Le lancement de *Mia Dreams*, nouvelle marque de prêt à porter et d'accessoires aux inspirations africaines et occidentales, est concrétisé par l'ouverture d'un magasin parisien.

Solidarités actives, éthiques, création d'emplois et formation professionnelle

Consciente des inégalités économiques et sociales, Khady Sy Savané souhaite également promouvoir l'entraide dans le cadre de son entreprise. Aujourd'hui, elle est membre du collectif « Fusion'Ailes » (fondé par 6 femmes entrepreneurs en début 2015, c'est un réseau d'entraide ayant l'objectif la valorisation de l'entrepreneuriat social et solidaire au féminin) avec lequel elle partage les mêmes valeurs.

La créatrice a pour objectif de contribuer à une économie sociale et solidaire. Ainsi, son entreprise travaille avec des artisans sénégalais pour la confection des vêtements et accessoires, afin de promouvoir et soutenir les pays du Sud par une participation à la création d'emplois.

Mia Dreams participe à la formation professionnelle de jeunes femmes sénégalaises souhaitant évoluer dans le domaine de la couture, grâce à un partenariat avec le centre régional d'enseignement technique féminin (CREFT) de Dakar. Ce centre s'engage à donner une formation professionnelle qualifiante à des jeunes femmes mais aussi à assurer un suivi pour l'insertion des apprenties dans la vie professionnelle. Il propose depuis 2005 une formation de 2 ans débouchant sur un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en couture ou en broderie. Cette nouvelle filière compte déjà une trentaine d'élèves et complète la formation technique par des matières d'appoint telles que le français ou les mathématiques.

En effet, au Sénégal, pays dont Khady Sy est partiellement originaire, les services offerts par les ateliers de couture sont de très bonne qualité. Le métier de couturier ou de couturière y est de plus en plus professionnalisé, grâce aux initiatives privées et aux incitations institutionnelles favorisant l'entrepreneuriat féminin. Dans un élan de solidarité, *Mia Dreams* établit ainsi une passerelle entre pays du Nord et du Sud et contribue à une nouvelle vision du monde actuel par un melting-pot autour de la mode.

Le lancement d'une boutique à Paris comme point d'ancrage

La styliste et créatrice de mode a ouvert cette première boutique dans la zone « branchée » du 18^{ème} arrondissement de Paris. Cet espace propose un univers coloré, élégant, au style à la fois parisien et ethnique. L'activité repose sur un concept innovant, inspiré par l'art africain et la haute couture française. *Mia Dreams* se veut accessible à tous en proposant un large choix de produits originaux et de qualité à destination des femmes, des hommes et des enfants.

Mode 2/0, lancement d'une application mobile et web pour mesures et sur mesures

La créatrice lance en ce moment le concept « ma petite robe en wax », permettant la pratique du sur-mesure, avec un choix de tissus qui racontent une histoire et sont un véritable miroir social et universel, vecteur d'équité et de partage de nos sociétés.

En pratique, les utilisatrices de l'application peuvent définir et personnaliser leurs robes à partir de trois coupes de base (« easy, top et tube dress ») présentées sur téléphone mobile ou web par *Mia Dreams*, avec la possibilité d'une multitude d'options quant au choix de l'encolure, de la longueur de la robe, du style des manches, le tout ajusté à la morphologie de l'intéressée.

Ensuite des couturiers de *Mia Dreams* ainsi qu'un vingtaine d'autres artisans mettent leurs savoir-faire à la disposition des utilisatrices pour confectionner de façon artisanale leurs petites robes en wax sur mesures. Par cette application le sur-mesure retrouve ses lettres de noblesse et ne restera plus un luxe réservé aux nantis. L'application, sécurisée, permet de surfer sans difficultés pour prendre ses mensurations (des vidéos tutorielles seront mises à la disposition des utilisatrices), sélectionner les modèles de robe, les tissus, pour personnaliser et passer la commande et pouvoir la suivre jusqu'à la livraison.

Ce service créera ainsi un point de rencontre entre créateurs et consommateurs de l'univers wax, facilitera la diffusion des produits ethniques tout en faisant la promotion sur la transparence de la fabrication des produits en wax et le travail de confection des artisans africains.

Roland Portella et Jean Brcie Simonin de la CADE,

à partir de la documentation *Mia Dreams*
photos de l'article avec l'autorisation de Khady Sy Savané

cf Lettre n° 175

L'anacarde, noix de cajou, nouvel or agricole de l'Afrique ? Valorisation et transformation industrielle

L'anacardier est un arbre rustique qui peut atteindre 10 à 15 m à l'âge adulte, une espèce spontanée, utilisée pour le reboisement et de plus en plus cultivée pour son fruit commercialisé sous la forme de pomme ou de noix de cajou. La noix de cajou comporte plusieurs usages, alimentaires, hygiène et santé, cosmétique huiles, bio-carburants. L'anacarde est la coque qui contient la noix de cajou..

La période de mars à juin 2016 voit affluer de nombreux acheteurs et industriels indiens, vietnamiens, européens, etc , dans les différentes filières d'anacarde, de Côte d'Ivoire, Bénin, Nigéria, Guinée-Bissau, Burkina Faso et autres pays, afin de se fournir en noix de cajou. Ce produit agricole constituerait-il le nouvel or d'Afrique au regard de l'engouement international qu'il suscite ?

La production d'Afrique de l'Ouest va croissant et pourrait atteindre 1 600 000 millions de tonnes en 2016, soit 110 000 tonnes de plus qu'en 2015, selon les associations de producteurs d'Afrique de l'Ouest, alors que le potentiel réel de production en 2016 serait de plus de 2 000 000 de tonnes. La consommation d'amande de noix de cajou va augmenter de 12 % aux États-Unis, 9 % en Europe et de plus d'environ 13 % en Asie, par rapport à 2015, mais l'offre de produits ne devrait pas dépasser les 8 % par rapport à 2015.



Madame Massogbé Touré Diabaté et sa marque « noix de cajou Miadi »

Le chiffre d'affaires de l'ensemble de la filière anacarde est passé de 200 milliards de F CFA en 2013 à 337 milliards de F CFA en 2015 (514 millions d'euros), soit une augmentation de 68,5 %. Mais s'il y avait ne fusse que 50 % de transformation industrielle, ces revenus pourraient être multipliés au minimum par 5, soit environ 2,6 milliards d'euros.

Les défis de la valorisation et de la transformation

La production des pays africains représente 36 % de la production mondiale de noix de cajou brutes mais, comme il est difficile de les décortiquer, 90 % de cette production sont exportées sous forme brute, principalement vers l'Inde. Les pays africains qui font l'impasse sur cette phase de transformation perdent donc la possibilité d'avoir des secteurs économiques hautement rentables tels que celui de l'aéronautique.

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial en 2015 avec 700 000 tonnes (elle a dépassé l'Inde qui en produit 600 000 tonnes) et qui devrait atteindre 750 000 tonnes en 2016, ne transforme qu'à peine 10 % de sa production ivoirienne alors que l'Inde, le Vietnam, troisième producteur mondial, transforment la totalité de leurs productions. De surcroît, ces pays achètent les productions africaines, les transforment industriellement, et vendent les produits transformés aux USA, en Europe, avec des valeurs ajoutées allant d'une échelle de 1 à 8.

Les gouvernants politiques et économiques de Côte d'Ivoire se sont donc donné comme objectif d'accroître la transformation locale de 10 % à 35 % en 2017. Des initiatives telles que la lancement d'un « Salon International afin de promouvoir les équipements et les technologies de valorisation de l'anacarde », devrait permettre aux investisseurs locaux de saisir des opportunités d'achats de matériels et de maîtrise de process de production industrielle.

En Côte d'Ivoire, des acteurs locaux et internationaux se sont déjà lancés depuis quelques années dans la voie de la transformation industrielle. Mme Massogbé Touré Diabaté a monté depuis 2000 la Société ivoirienne de traitement d'anacarde (Sita), avec un investissement de 10 milliards de FCFA, pour une capacité de production de 3 000 tonnes/an. Elle emploierait directement et indirectement plus de 1 000 personnes, dont 80 % de femmes. En 2012, c'est l'incontournable géant agro-industriel de Singapour, le Groupe Olam qui est venu faire la concurrence à SITA avec beaucoup plus de moyens financiers et techniques ! Son usine à une capacité de 30 000 t/an, avec un investissement de 17 milliards de FCFA. La noix de cajou est transformée en pâte alimentaire, biscuits, huile, bio-carburants, acides et cosmétiques.

Roland Portella

cf Lettre n° 175

**LA FRANÇAFRIQUE:
UNE PAGE QUI SE TOURNE?**



AVEC LA PARTICIPATION DE:
ANTOINE GLASNER : ÉCRIVAIN ET JOURNALISTE
FRANÇOIS XAVIER FRELAND : JOURNALISTE À JEUNE AFRIQUE, TV5, LE MONDE ET RFI
ROLAND PORTELLA : ÉCONOMISTE, PRÉSIDENT DE LA COORDINATION POUR L'AFRIQUE DE DEMAIN



Conférence: 22 novembre 2016
Salle I202 de 17h30 à 19h30

La FrançAfrique : une page qui se tourne ?

L' ASPA, association des écoles de Sciences Po, qui traite des questions d'Afrique a organisé le 22 novembre 2016 à Reims une conférence sur le thème « La FrançAfrique, une page qui se tourne ? »

L'objectif pour les étudiants de Sciences Po était de comprendre l'histoire des relations entre la France et certains pays africains, et de savoir comment dépasser certaines relations incestueuses, nauséabondes, et comment les jeunes générations africaines et européennes peuvent travailler ensemble sur de véritables politiques de partenariats équilibrés. Serait-ce illusoire ?

Les orateurs invités étaient :

Antoine Glaser, écrivain et ancien journaliste (La Lettre du Continent), auteur notamment de « Arrogant comme un Français en Afrique »

François Xavier Freland, journaliste à Jeune Afrique, TV5 Monde et RFI

Roland Portella, économiste et président de la Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)

Pour Antoine Glaser

Le public français sous-estime l'histoire qui lie la France et l'Afrique. Si on ne comprend pas la période postcoloniale, on ne comprendra pas la relation France-Afrique. La France n'a pas cru que l'Afrique allait se mondialiser.

Il faut changer le logiciel pour voir l'Afrique différemment de la période historique. Les évolutions entre la métropole « France » et le « pré carré africain », restent toujours incestueuses mais changent de rapport de force. La « FrançAfrique » pour Foccart était « ce qui est bon pour la France et l'Afrique » en s'appuyant notamment sur les présidents Houphouët-Boigny et Léopold Sédar Senghor. Le destin entre France et Afrique était basé sur une politique assimilationniste. Et la venue des nouveaux organes comme la fondation Africa France n'augure pas de changement de paradigme. Mais les rapports s'inversent plus dans l'axe Africa France que France Afrique ces dernières années, car les Africains se sont ouverts à la mondialisation. Aujourd'hui les chefs d'État africains ont des personnes du monde entier dans leurs salles d'attentes. Les élites de la FrançAfrique incestueuse et qui veulent tout contrôler sur le plan économique, politique, diplomatique, sécuritaire, peuvent avoir de mauvaises surprises car les citoyens africains rejettent cela. De plus la France a une faible politique de soutien et d'accompagnement des diasporas africaines installées en France et en Europe, alors que celles-ci présentent une grande force d'initiatives et d'innovations. Les patronats français doivent arrêter de penser qu'en Afrique francophone ils sont « chez eux », et oublier les stratégies et politiques d'aide liée, de concurrence faible, de volonté de contrôle de secteurs entiers africains.

Pour François Xavier Freland

Le mot « FrançAfrique » est un mot inventé par une certaine élite à Paris. Elle a tendance à caricaturer la tendance postcoloniale. La France d'aujourd'hui a une conscience de révolution humaine. Le mot « FrançAfrique » doit être dépassé pour mieux représenter la population africaine d'aujourd'hui. Elle n'a de sens que pour les personnes ayant les moyens d'avoir accès à l'information. « Si la France défend ses intérêts en Afrique, elle le fait comme tous les autres pays ». À Abidjan par exemple il y a de plus en plus de Turcs, d'Américains, etc. La FrançAfrique a franchi le pas. (Il s'appuie aussi sur le fait qu'il y a de plus en plus d'afro-descendants qui veulent retourner vivre en Afrique ou encore des Africains venu pour les études qui veulent rentrer). Le président Hollande défend les intérêts de la France de manière trop froide. On ne veut plus défendre des valeurs et on pense plus à l'argent qu'on peut se faire en Afrique. L'Afrique vue de Paris n'est pas la

même que l'Afrique qu'on voit sur place. L'Afrique est aujourd'hui effectivement en train de se construire avec des personnes qui ont acquis des connaissances à l'étranger et qui reviennent pour construire un continent décomplexé. « La France peut aider ces pays à créer de nouvelles dynamiques ». Les principales puissances qui font de l'argent en Afrique sont la Chine, les Etats-Unis. « Les regards de la France sur l'Afrique sont des regards bienveillants ». FrançAfrique est un mot né en France, dans une vision très anticoloniale, il est péjoratif, de l'autoflagellation, d'une vision franco-africaine de l'Afrique, de dévictimisation des Africains, face à la France. Pour la génération actuelle de « Françafriens » (Français d'origine africaine), les relais s'effritent avec le temps, le retour sur les terres des parents est le fruit d'une réalité. Mais la France a franchi le cap depuis d'une Afrique de plus en plus oubliée des vieux rouages culturels et linguistiques car c'est un continent qui se construit en dehors de tout complexe.



de gauche à droite : Xavier Freland , Roland Portella, Antoine Glaser © ASPA

Pour Roland Portella

L'Afrique a une multiplicité de choix de partenaires stratégiques et techniques, ce qui peut être un avantage mais aussi poser un problème si les Africains n'imposent pas le passage de leurs économies de convoitise et d'extraversion à des économies de production et d'innovations.

Il y a encore des problématiques de leaderships institutionnels et économiques pour montrer la voix. Que pensent les jeunes Africains de 18-35 ans ? Ils ont un rejet de la FrançAfrique, la « France et Afrique de papa », l'Afrique restant encore trop une terre de convoitises et

de prédatons, où il existe encore trop de dictateurs qui ont des relations étroites avec la France et l'Occident, et que les processus démocratiques sont souvent « biaisés ». Les relations avec les autres partenaires des pays émergents, ne vont pas non plus vers l'inclusivité et la production industrielle locale réelle des économies africaines, bien qu'il y ait des progrès dans ce sens.

Les jeunes Africains trouvent que les relations France - Afrique ou Afrique - France sont trop patriarcales. Ils veulent les rejeter en masse mais n'ont ni les moyens, ni les pouvoirs de faire réellement entendre leurs voix, mis à part l'utilisation des réseaux sociaux quand ceux-ci ne

sont pas censurés. Au Congo, Gabon, Cameroun, Tchad, etc..., les jeunes ont la certitude que le maintien au pouvoir des dirigeants s'explique par les rapports étroits qu'ils entretiennent avec la France, même si celle-ci fait « semblant » d'observer quelques irrégularités ou curiosités dans les élections. L'Afrique a de nouveaux modèles économiques et les Africains ont une multiplicité de choix. Cependant les jeunes pensent que ces nouveaux partenaires sont trop intéressés et ne s'occupent pas assez de la jeunesse et de son potentiel de développement. Pour eux il faut détruire le logiciel de la FrançAfrique. Il est temps d'avoir des leaders intermédiaires entre les gouvernants et la jeunesse et qui proposent et savent créer des écosystèmes pour former et produire de manière pérenne. Pour les jeunes Européens qui s'intéressent constructivement à l'Afrique et non dans un esprit de convoitise, il faut créer des synergies positives avec les diasporas africaines, avoir un partage d'expériences positives, créer des fondations de transfert de compétences ou de développement de capital humain. Les jeunes Français et Africains d'Afrique francophone demandent aussi la « vraie vérité » sur le franc CFA, posent la question de la souveraineté monétaire, de la transparence sur les réserves africaines que gèrerait le Trésor Français, que les réunions des comités

de la zone franc soient ouvert aux organisations patronales et citoyennes africaines pour qu'ils fassent démocratiquement entendre leurs voix, alors que tout serait organisé par les autorités françaises. Il se pose d'ailleurs la question de savoir pourquoi l'idée d'un Fonds Monétaire Africain, acté par les chefs d'États africains il y a quelques années, ne voient pas réellement le jour. Ils font remarquer que les dirigeants africains qui ont poussé la réflexion sur la sortie du franc CFA ont été éjectés de leurs postes de responsabilités. Pour eux aussi sur le plan des institutions et du jeu démocratique, l'existence et l'instauration des organes tels que les Sénats, calqués bien souvent sur le modèle français n'ont pas de sens, et les membres qui y siègent ou qui vont y siéger ne représentent aucunement les territoires, les peuples. A leur avis, les budgets colossaux consacrés à ces instances auraient pu servir directement à des programmes de formations professionnelles, de développement des compétences et à la création d'activités de ces jeunes et des populations pauvres. Les jeunes espèrent que leur maîtrise des réseaux sociaux pourra contribuer à ce que leurs voix et leurs propres analyses influencent positivement les changements à venir, à défaut de la prise en compte de leurs revendications dans le jeu démocratique.



Une ambiance détendue © ASPA

En conclusion : Les débats entre la salle et les intervenants ont été très vifs. Les étudiants de Sciences Po ont insisté pour que les « sachants objectifs » des questions de l'Afrique-Monde, médiatisent et fassent œuvre de pédagogie dans les changements de paradigmes politiques et économiques, qui sont en cours, et qui partent souvent bien plus de la base des citoyens africains et européens, que des soit-disantes élites. Il est donc encourageant de voir ces jeunes de Sciences Po qui vont

certainement faire partie des élites politiques et économiques de France et d'Afrique dans 10 ou 15ans, rechercher dès maintenant une lecture juste des relations Afrique-France ou Afrique-Monde. L'ASPA de Reims va réorganiser d'autres débats de ce genre avec d'autres intervenants « connaisseurs de l'Afrique ».....

Le comité de rédaction de la Cade
d'après des notes succinctes des élèves

Le 8 mars dernier, Lamine Diallo, ingénieur de profession, initiait la première rencontre « ETHERAFRICA » à laquelle il avait convié étudiants et praticiens dans divers domaines afin de les introduire à une innovation technologique qui depuis 2008 révolutionne de nombreux aspects de la vie économique mais dont la technicité pourrait laisser penser qu'elle constitue une science réservée aux experts : la « blockchain ».



Qu'est-ce que la « Blockchain » ?

La « blockchain » (ou chaîne de blocs) est un système de stockage et de transmission totalement transparent et infini à la traçabilité parfaite. En somme, cette technologie constitue un grand livre de comptes qui a la particularité d'être décentralisé, puisqu'il est mis à jour mais également contrôlé de façon collective et non pas par une autorité centrale.

La décentralisation du système de la « blockchain » lui confère une haute sécurité en rendant impossible toute tentative d'altération des transactions, à la différence d'une base de données classique.

Elle présente également l'avantage d'assurer le passage d'ordres de façon plus rapide et moins coûteuse. Aujourd'hui, un virement prend 48 heures en moyenne, il pourrait devenir demain instantané grâce à la chaîne de blocs.

Quelles applications au quotidien ?

Le système « blockchain » est indissociable de la création de la monnaie électronique (ou cryptomonnaie) que constitue le *bitcoin*. Cette monnaie permet d'acheter des biens et des services mais peut aussi être échangée contre d'autres devises. Elle n'est cependant pas produite par une banque centrale mais fonctionne de manière décentralisée à travers un réseau, reposant ainsi sur la technologie de la « blockchain » et constituant sa première application lancée en 2008.

Toutefois, la transparence et la sécurité qu'elle offre

la « blockchain » en fait le vecteur d'applications qui dépassent les transactions monétaires. L'*ethereum* est une autre application concrète de la « blockchain », qui comporte la deuxième cryptomonnaie décentralisée après le *bitcoin*, mais elle permet surtout de réaliser des « smart contracts » : des programmes autonomes qui, une fois démarrés, exécutent automatiquement des opérations définies au préalable.

Ainsi, en partant du constat que 60 % des passagers assurés contre le retard de leur vol ne cherchaient pas à récupérer leur argent, un système d'assurance automatisé basé sur des « smart contracts » a été créé. Il a permis aux passagers d'être automatiquement indemnisés lorsque leur vol est en retard, sans avoir besoin d'effectuer de démarches. Ce cas illustre la capacité de la « blockchain » à générer la confiance et la sécurité nécessaire pour automatiser les phases déclaratives sans avoir recours à un tiers.

De façon générale, cette technologie permettrait à des systèmes informatiques répartis aux quatre coins du monde de suppléer les « tiers de confiance » centralisés issus du domaine des banques, de l'immobilier, de l'assurance, de l'énergie, des transports... Ainsi, si le secteur bancaire est l'un des plus marqués par les impacts de la « blockchain », le champ d'application de cette dernière n'en reste pas moins vaste.

Un levier de développement pour l'Afrique de demain ?

Force est de constater que les caractéristiques de la « blockchain » constituent des atouts profitables à tous à l'échelle globale. Néanmoins, l'Afrique, avec un taux de bancarisation de 10 % en moyenne, un Franc CFA de plus en plus contesté et un secteur privé à la croissance exponentielle dont les besoins de financement restent un enjeu majeur... La « blockchain » semble pouvoir apporter un vivier d'alternatives et de solutions dont l'efficacité mériterait au moins d'être mise à l'épreuve.

Ces cinq dernières années, nombreuses sont les initiatives qui ont été amorcées sur le continent. Au niveau financier, on retrouve entre autres la plateforme panafricaine *Bitpesa* qui repose sur l'utilisation du *bitcoin* pour les transactions *Business to Business* entre la Chine, les Etats-Unis, la Tanzanie, le Nigeria, l'Ouganda et le Kenya, ce qui permet non seulement de supprimer les frais de commissions des paiements internationaux, mais aussi d'accélérer les échanges.

Dans un autre registre, afin résoudre les problèmes de droits de propriété causés par l'absence de registres et de cadastres au Ghana, l'ONG africaine *Bitland* utilise la technologie « blockchain » grâce à laquelle elle va

garder une trace indélébile de toutes les transactions liées au terres et sécuriser les informations qui y sont liées, ce qui constitue un une activité d'envergure et à fort intérêt quand on sait aujourd'hui qu'environ 90 % des zones rurales en Afrique ne sont pas répertoriées.

Les autorités publiques ne semblent pas être restées à l'écart du phénomène : en novembre 2016, l'entreprise eCurrency Mint a annoncé qu'elle s'associait à la Bourse régionale des Marchés (BRM) afin de faire du Sénégal le deuxième pays au monde après la Tunisie à se doter d'une monnaie numérique, laquelle devrait pouvoir s'étendre à l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest. On note cependant que le e-CFA ou CFA électronique sera émis par une banque centrale, ce qui rompt avec l'un des aspects fondamentaux de la « blockchain » mais permet de conférer les avantages liés à la transparence et la sécurité pour prévenir la contrefaçon et les fausses transactions.

L'Afrique se positionne en tant que pionnière dans l'utilisation de cette technologie et il semblerait que les cryptomonnaies basées sur la technologie de la « blockchain » fournissent un accès à des ressources financières à ceux qui n'ont aucun autre moyen d'accéder aux services bancaires ou financiers.

L'ensemble de ces éléments ne doivent cependant pas faire oublier qu'il y a encore beaucoup à anticiper et à prendre en compte quant à l'application de cette technologie au niveau global comme à l'échelle continentale car aux promesses de la « blockchain » s'opposent certaines limites économiques, juridiques et de gouvernance qui devront être identifiées et gérées afin que les acteurs économiques du continent puissent l'exploiter positivement sur le long terme.

Aïssata Diakhite

Étudiante en master droit et éthique des affaires

Portraits et talents d'Afrique, des diasporas

Rodrigue Ndongue, DG de REDPLAST et d'ECOCOLLECT, l'entrepreneur écologique

L'entrepreneur

Rodrigue Ndongue, 28 ans, est ingénieur en hygiène, sécurité et sûreté industrielle de la faculté de génie industriel de l'université de Douala. Il a également suivi des formations dans le domaine de l'évaluation environnementale, de la durabilité du développement industriel à l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie de l'Université Senghor d'Alexandrie en Égypte. Il est aussi Diplômé de l'Essec (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales) de Douala. Il a créé REDPLAST, une PME camerounaise active depuis 2011, dont l'objet est la collecte sélective des déchets ménagers et industriels et le recyclage des déchets plastiques. L'entreprise fait travailler une dizaine de collaborateurs.



Rodrigue Ndongue, © ECO COLLECT

Le contexte

Au Cameroun, le décret n° 2012 /PM du 26 septembre 2012 fixe les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets. L'arrêté conjoint n° 004 MINEDEP/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 met notamment à la charge du fabricant, de l'importateur ou du distributeur d'emballages non biodégradables la gestion de ses déchets ainsi que la définition d'un mécanisme de suivi y relatif.

Dans le souci de la mise en œuvre de cette politique de gestion de déchets, les entreprises membres de l'Association camerounaise des professionnels de la plasturgie (AC2P) ont, à travers la convention de partenariat du 19 juin 2014, élaboré une plate-forme commune de gestion de leurs déchets plastiques non biodégradables.

Initiatives et opportunités d'activités pour RED-PLAST : collecte sélective et valorisation des déchets.

Cependant, la plupart des entreprises concernées par ce texte ne disposent pas des moyens techniques, logistiques ou humains suffisants pour mener à bien ce type d'activités. C'est pour pallier cette faiblesse qu'est né ECO-COLLECT « Villes du Cameroun sans déchets plastiques », premier programme national de collecte sélective et de valorisation des déchets. ECO-COLLECT est un programme social qui vise à contribuer à la salubrité dans le

pays à travers la collecte sélective des déchets post-consommation des entreprises. Ce programme qui a vu le jour en 2013 a été initié par l'entreprise REDPLAST, spécialisée dans la collecte sélective et la valorisation des déchets.

L'initiative « ECO COLLECT » dont REDPLAST est à l'origine depuis 2013, rencontre un vif succès. Elle organise des campagnes de « vacances de campagne sans plastiques ». Ce qui peut avoir un impact aussi sur le comportement responsable des citoyens.

Collecte sélective à l'occasion du lancement de la semaine de la jeunesse

ECO-COLLECT s'est souvent illustré à l'occasion de grandes manifestations et a encore répondu présent pour les jeunes à l'occasion de la célébration de la 50ème édition de la fête de la jeunesse.

Tout est parti de la réunion préparatoire de la commission du volontariat au centre multimédia du lycée bilingue de Deido. Elle avait pour but de mettre sur pied les stratégies pour un bon déroulement de ladite activité. ECO-COLLECT ayant participé à cette réunion devait marquer un point fort pendant cet événement puisque c'était l'occasion pour ce programme de mettre le respect de l'environnement et plus précisément le tri et la collecte sélective des déchets au centre des préoccupations des jeunes et a proposé un plan d'action misant sur 2 volets, la sensibilisation et la collecte sélective des déchets plastiques. Ce plan a été validé.

Pour accomplir la mission, 14 établissements scolaires de la ville de Douala ont été choisis : une fois ces établissements recensés, une politique de proximité a été entamée avec ceux-ci. De nombreuses séances de travail ont été organisées pour en établir les modalités de déroulement. Il a été convenu qu'une dizaine d'élèves devaient être mis à la disposition des équipes d'ECO-COLLECT pour la collecte effective des déchets plastiques. En contrepartie, ECO-COLLECT devait fournir aux participants : sensibilisation, chasubles, gants, produits de nettoyage des mains, friandise, rafraichissants. Les activités de collecte ont débuté le 5 Février. Elles ont duré jusqu'au 8 Février pour les établissements retardataires. Le principe de collecte a été le même pour tous les établissements, elle débutait d'abord dans l'enceinte de l'établissement et se poursuivait à l'extérieur sur des trajets définis à l'avance. Les déchets étaient d'abord collectés dans des sacs collecteurs puis déversés dans des bigs-bags. A la suite de cela, ces bigs-bags étaient pesés puis enlevés par les services d'ECO-COLLECT.

Au total, 1510 kg de déchets plastiques ont été collectés durant cette semaine de la jeunesse. En plus de la collecte dans les établissements, ECO-COLLECT a participé au salon de la société ARCHIPEL en exposant ses

activités dans un stand. L'exposé s'est déroulé le 5 février 2016 à la maison du parti à Bonanjo.

La présence d'ECO-COLLECT à ce salon était motivée par la volonté de rencontrer une couche de la population qui n'était pas encore atteinte et pouvoir lui parler des activités et des différents services proposés. La sensibilisation sur l'importance du traitement et/ou recyclage des objets plastiques faisait partie également des objectifs. En dépit de l'importance de ce salon, aucune entreprise concurrente n'étant présente, ECO-COLLECT en a de ce fait ravi la vedette. Son stand avait un bon emplacement car les visiteurs y avaient un accès facile. Un grand nombre de visiteurs s'est montré intéressé par l'activité. La disposition des produits exposés (granulés, broyats, pavés obtenus après recyclage du plastique...) étaient bien disposés, les visiteurs pouvaient les distinguer de loin et s'en rapprocher pour savoir de quoi il était réellement question. Des seaux poubelles étaient disponibles pour permettre le tri des déchets plastiques. Le promoteur d'ECO-COLLECT, M. Ngoné a pu présenter un exposé relatif au fonctionnement de l'activité d'ECO-COLLECT, de ses objectifs à court et moyen terme dans la grande salle de la maison du parti. Il a pu répondre aux questions posées par un grand nombre de personnes présentes dans l'assistance. Il a aussi présenté de façon détaillée et succincte le programme de l'activité d'ECO-COLLECT se déroulant au même moment dans les établissements à l'occasion de la semaine de la jeunesse.

Projet conjoint AC2P/ECO-COLLECT pour la collecte sélective des déchets plastiques

Pour arriver à gérer de façon efficiente les déchets plastiques, l'AC2P (Association Camerounaise des professionnels de la plasturgie) s'est rapproché d'un professionnel expérimenté dans le domaine, à savoir RED-PLAST, à travers le programme ECO-COLLECT. Ce projet vise la collecte sélective dans les établissements de la ville de Douala. Elle s'est déroulée en trois principales étapes : sensibilisation, distribution des bacs poubelles et collecte. Ces étapes sont expliquées plus bas.

Sensibilisation au tri sélectif dans des établissements de la ville de Douala

La sensibilisation est une étape importante et même capitale dans tout projet social comme celui de la collecte sélective des déchets plastiques. Dans le cadre du projet pilote AC2P/RED-PLAST sur la collecte sélective des déchets plastiques dans les établissements scolaires, le service des opérations de RED-PLAST dans le cadre des activités d'ECO-COLLECT a procédé de mi-février à mi-mars à des séances de sensibilisation dans certains établissements de la ville de Douala : le collège confessionnel Delasalle, le lycée Mongo Joseph, le lycée Joss, le collège confessionnel Saint-Michel, le collège

confessionnel Alfred Saker. La sensibilisation portait sur les nuisances et autres impacts des déchets plastiques dans l'environnement. En effet, il était question de montrer que les déchets plastiques lorsqu'ils ne sont pas gérés de façon écologiquement rationnelle contribuent à des pollutions visuelles et olfactives. On peut également noter les problèmes de lits de plastiques qui occasionnent la prolifération des nuisibles comme les mouches, les moustiques, les rats susceptibles de causer des maladies. Par ailleurs, les déchets plastiques contribuent à l'eutrophisation des cours d'eaux, aux inondations dues à l'obstruction des drains. Sur un autre volet, il était question de leur montrer la complexité de ces déchets. Les déchets plastiques font partie du groupe des déchets non biodégradables, ce qui signifie que leur temps de dégradation lorsqu'ils sont dans la nature est énorme : de l'ordre de plusieurs siècles. De plus, leur débarras n'est pas évident car la combustion de matière plastique dérivée du pétrole, provoque le rejet dans l'atmosphère de gaz susceptibles de causer des maladies à l'Homme (cancer, maladies respiratoires...) et la dégradation de l'environnement (effet de serre, réchauffement climatique, destruction de la couche d'ozone...).



Sensibilisation © ECO COLLECT

La sensibilisation était destinée aux deux principales entités que sont les élèves et le staff administratif. Pour les enseignants et le staff administratif, une réunion de coordination a d'abord été organisée pour les informer des bienfaits de cette action et de sa portée. Pour les élèves et selon les établissements, la sensibilisation se déroulait à plusieurs niveaux : lors du rassemblement, dans les salles de classes, pendant les pauses... ces actions ont été accueillies avec beaucoup de positivité aussi bien chez les élèves que chez le staff administratif. L'AC2P et ECO-COLLECT comptent étendre cette action vers tous les établissements de la ville pendant les prochains trimestres.

Distribution des bacs à ordures pour le tri sélectif dans les établissements de la ville de Douala

Après les multiples sensibilisations qui ont été faites dans les établissements sus-mentionnés par les actions conjointes AC2P/ECO-COLLECT, il fallait maintenant

passer à l'action. C'est dans ce sens que la prochaine étape a été amorcée. Celle-ci consistait en la mise à disposition des moyens de collecte et de stockage des déchets collectés dans les établissements concernés. En effet, 250 bacs à ordures ont été distribués dans 5 établissements, à raison de 50 par établissements. Ces bacs ont une contenance de 40L pour certains et 50L pour d'autres.



Collecte © ECO COLLECT

Transformer l'expérience de terrain en services pédagogiques

Fort de cet expérience, REDPLAST organise des séminaires de formations à destination des collectivités territoriales et locales, des entreprises, concernant l'organisation et la structuration de filière du plastique, telle que « Comment réussir efficacement la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation ? ». Il s'agit notamment à travers ces séminaires de :

Identifier les circuits de production des déchets plastique en entreprise leurs impacts sur la productivité, sur la santé et l'environnement

- Mise en place d'un système de récupération (sensibilisation, prix de rachat, motivation, intérêt...)

- Mobilisation des moyens logistiques subséquents

Elle a su créer des partenariats stratégiques avec la ville de Douala et le GICAM qui est le patronat du Cameroun.

Perspectives de création de valeur par l'industrialisation

La PME met en place un projet de construction d'une usine industrielle de recyclage et de valorisation de déchets plastiques à Douala, sur une superficie de 2 ha, dont elle a déjà propriétaire de terrain. Ce projet industriel d'un coût de 1,4 millions d'euros, pourra créer 100 emplois directs et plus de 2000 emplois indirects. Les produits qui sortiront de cette usine seront notamment des matériaux pour les infrastructures de constructions routières et du bâtiment, des granulés utilisés comme matière première dans les industries de transformation du plastique ; les tuiles pour les couvertures des maisons ; les pavés pour les revêtements du sol, etc...

Roland Portella.

à partir des éléments fournis par l'entreprise

La Cade reçu par le parlementaire Stéphane Demilly

Dans le cadre du futur rapport de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (organe parlementaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie), sur "L'impact des migrations dans l'espace francophone", Claudie Lasserre et Roland Portella, Secrétaire Générale et Président de la CADE, ont été auditionnés à l'Assemblée Nationale, le 7 février 2017, par le député Stéphane Demilly en présence de Mme Valérie Checketts, administratrice adjointe. Ce rapport va mettre l'accent sur les enjeux démographiques dans l'espace francophone, les chiffres et typologies des migrants, la perception sur les "menaces" des migrations, l'implications par le travail et l'entrepreneuriat des migrants dans les pays d'accueil, les apports des transferts de fonds vers les pays d'origine.

Conformément à la vision et aux lignes stratégiques de la CADE, Claudie Lasserre et Roland Portella, ont mis l'accent sur la lutte contre les préjugés sur les migrants et diasporas africains, en donnant des exemples concrets. Ils ont indiqué qu'il faudrait que ce rapport mette plus l'accent sur la valorisation des expériences positives, la capitalisation des connaissances, le développement du capital humain et le transfert des compétences des migrants et des diasporas aussi bien dans leurs pays d'accueil et d'intégration qu'en direction de leurs pays d'origine. Les deux rapporteurs de ce travail qui devrait être officialisé en juillet 2017, sont le député français Stéphane Demilly et le député malien Ndoula Thiam.

Roland Portella.



de gauche à droite : Roland Portella, Claudie Lasserre et Stéphane Demilly © St. Demilly

Quelle urbanisation en Afrique ?

472 millions d'Africains vivent dans des zones urbaines et les plus grandes villes affichent un taux de croissance de 4 % par an. Ce changement conduit à une révolution des modes de vie et des conditions de développement du continent. C'est pourquoi la Banque mondiale vient de publier un rapport intitulé «Ouvrir les villes africaines au monde»¹

L'analyse de la Banque mondiale

Trois caractéristiques communes à de nombreuses villes africaines entraveraient leur développement économique et deux d'entre elles seraient «clairement apparentes dans les structures physiques et la forme spatiale».

1/ Le surpeuplement des villes africaines se manifeste par «l'absence de logements formels planifiés à proximité des emplois et des services». C'est le cas de 28 % des résidents de Dar es Salaam qui vivent à trois au moins dans une seule pièce, tandis qu'ils sont 50 % à vivre dans ces conditions en Abidjan et que deux personnes sur trois habitent dans des bidonvilles à Lagos! «Sans une politique de construction de logements formels adaptée, la population ne fera qu'augmenter dans les quartiers informels au cœur des villes et donc à proximité des emplois». Qui contestera le bien-fondé de ce vœu pieux?



Faubourg de Saint-Louis © JBS/Cade

2/ Les villes africaines sont déconnectées

Faute de routes adaptées et de transports en commun, la longueur et le coût élevé des trajets empêcheraient nombre de travailleurs d'accéder aux emplois répartis dans l'agglomération urbaine.

3/ Le coût accru de la vie dans les villes africaines serait dû à une faible densité spatiale et à des infrastructures insuffisantes. Les ménages urbains paieraient 20 à 31 % plus pour les biens et services dans les pays africains

que dans d'autres pays en développement. Le coût de la vie élevé pèserait également sur les entreprises qui, de ce fait, doivent verser des salaires supérieurs dans les villes.



Abidjan, l'hôtel Ivoire vu du plateau © JBS/Cade

Des villes africaines «fermées au commerce et hors service»

La Banque indique que les villes africaines sont réduites à la production des biens et des services non échangeables, précisant que «le secteur non échangeable inclut certains biens (la bière et le ciment par exemple), la construction, le commerce de détail et de nombreuses activités du secteur des services, dont l'emploi dans le secteur informel». Par contre, en raison de coûts urbains trop élevés, les entreprises ne pourraient plus assurer leur compétitivité dans le secteur exportable.



Abidjan, le Plateau © JBS/Cade

Pour ne pas laisser la ville «fermée au commerce», la Banque n'hésite pas à faire une suggestion extravagante, à savoir que «des entreprises établies se multiplieraient si elles parvenaient à coordonner leur entrée. Pour permettre cette coordination, une ville doit faire appel à un agent de coordination crédible : soit un groupement d'entreprises visionnaires, capables d'harmoniser leurs

projets et d'entreprendre la transition ensemble...Sans cette coordination, la transition vers les biens et services exportables échouera». Ubu n'est pas loin!

Ces villes «hors service», «vouées à l'artisanat (fondées sur leur production de biens et services non échangeables à faible valeur ajoutée) créent peu d'attentes en matière d'augmentation des loyers fonciers à long terme». Avec des incitations à investir dans le secteur formel limitées, le manque de capitaux perpétue «le manque de connectivité des villes et maintient les coûts urbains à des niveaux élevés, alimentant le cercle vicieux».

Comment libérer les villes d'Afrique de la «trappe de sous-développement»?

Trois solutions prioritaires sont proposées, à savoir :

- «régulariser les marchés fonciers et clarifier les droits de propriété»;
- «instaurer des politiques efficaces d'aménagement urbain afin de rassembler les territoires»;
- «Investir tôt et de manière coordonnée dans les infrastructures, afin de relier ensemble tous les éléments du développement urbain, résidentiel, commercial et industriel.»

Que vaut l'analyse de la Banque mondiale?

Le rapport présente une analyse partielle et partielle et s'appuie sur une méthodologie discutable. «Ouvrir les villes africaines au monde» est un intitulé arbitraire. *Les gens viennent en ville dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie et d'y trouver du travail et se moquent de savoir si leur ville est ou non «ouverte au monde».*

Le rapport indique que les villes d'Afrique en sont réduites à la production de biens et services non échangeables, mais ne juge pas utile d'en parler. Pas un mot sur l'informel, bien qu'il s'agisse du secteur qui crée le maximum d'emplois urbains!



Thiès, rue passante © JBS/Cade

Dire que « les ménages urbains paient 20 à 31 % plus pour les biens et services dans les pays africains que dans d'autres pays en développement » n'a aucune pertinence puisqu'on compare arbitrairement deux mondes

différents. Les rapporteurs ont oublié qu'il existe un arrière-pays rural d'où proviennent de nombreux nouveaux citadins. Ils viennent en ville pour bénéficier des grands services (scolarité, santé, accès à l'électricité et autres) qu'ils n'ont pas. Dans leur cas, le «coût élevé» n'est pas celui de la Banque, c'est le coût de l'absence des services nécessaires à la vie.

Enfin, la méthodologie qui consiste à analyser les problèmes de la ville africaine par la forme que prend l'urbanisation ne tient pas, sachant que les villes africaines ont des formes bien différenciées et que rien ne rapproche des villes portuaires bien équipées comme Dakar ou Abidjan de certaines agglomérations enclavées en pleine misère.



Saint-Louis, faubourg récent © JBS/Cade

Induire à partir d'une supposée forme urbaine basique propre à l'Afrique quelle est la nature des problèmes que rencontrent les villes africaines et la manière de les régler n'a pas de sens. Il faudra diversifier les études, selon les régions ou les types qui présentent des caractères communs et comprendre comment le cours de la mondialisation a changé (et va changer) en Afrique comme ailleurs. Pour ne prendre qu'un exemple extrême, la Chine a implanté n'importe où des usines de confection, où de jeunes paysannes travaillent à vil prix et ne quittent leur travail que pour rejoindre des dortoirs attenants à l'usine, sous la férule de garde-chiourme qui les encadrent constamment. Cette forme esclavagiste d'«ouverture au monde» pourrait aussi gangrener les villes d'Afrique si l'on n'y prend garde.

Pour une urbanisation réussie, au service du mieux-être des citoyens, le premier devoir est de comprendre comment les villes africaines évoluent, quels types d'ouverture au monde sont acceptables et quels sont ceux qui ne le sont pas.

Jean ROCH

¹ «Ouvrir les villes africaines au monde»
<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25896/211044ovFR.pdf>

de l'immigration, de respect des droits et d'appui aux transitions énergétiques ou d'économie numérique.

Les puissances émergentes avec lesquelles les Afriques ont des liens croissants (les échanges commerciaux avec la Chine ont dépassé 200 Milliards \$) peuvent bénéficier d'un monde apolaire. Ils peuvent également subir les conséquences d'un désordre mondial, des nationalismes et des risques de conflits armés. Les Afriques connaîtront des trajectoires contrastées selon les grandes régions avec des dynamiques fortes en Afrique orientale et en Afrique occidentale côtière qui contrasteront avec les crises d'Afrique centrale ou l'arc sahélo-saharien et une relative stagnation de l'Afrique du Sud.

Quels positionnements et opportunités pour les Afriques ?

Les principales cartes sont dans les mains des acteurs africains. Il s'agit prioritairement de répondre aux défis actuels et futurs internes sécuritaires, démographiques, environnementaux, sociaux ou économiques. Les risques de protectionnismes, de montée des populismes xénophobes et de remise en question du multilatéralisme peuvent menacer les pays africains en position asymétrique et ayant une place subalterne dans les chaînes de valeurs mondiales. Des stratégies proactives peuvent, inversement, transformer les nouvelles données géopolitiques en opportunités. L'Afrique pourra alors jouer sur un multi-partenariat diversifié avec l'Europe et les émergents. Les Afriques ont besoin de renforcer leur intégration par des acteurs et des projets. La mobilisation des diasporas permet de bénéficier des opportunités technologiques et de court-circuiter des phases technologiques. Ceci suppose que les jeunes, majoritaires démographiquement, le deviennent sur le plan économique, social et politique.

Philippe Hugon,

IRIS, ancien membre du comité d'orientation scientifique de la Cade, auteur d'Afriques - entre puissance et vulnérabilité



Agenda de la CADE

Rencontre de la CADE sur le thème :

« Secteurs agro-alimentaires en Afrique et dans le Monde : potentiels de croissance, organisation des filières, responsabilités sociétales et environnementales »

Le jeudi 20 avril de 15h45 à 18h15, 60 bd de la Tour Maubourg, 75007 Paris

Lieu : Conseil supérieur de notariat

Consulter notre site internet pour plus d'informations à venir et pour s'inscrire.

Inscription obligatoire à travers le formulaire d'inscription du site de la CADE : <http://www.afrique-demain.org>

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Roland Portella

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Jean Brice Simonin, Secrétaire générale : Claudie Lasserre-Rasoazanamanana

Trésorier : Gaylord Lukanga Feza

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Roland Portella

Comité de rédaction : Jean-Loïc Baudet, Raymond Césaire, Michel Levallois, Philippe Mathieu, Jean Roch, Henri Senghor, Jean Brice Simonin, Philippe Hugon IRIS, ancien CADE Auteur

Iconographie, mise en page et maquette : Urmine Gounongbé

Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom.....

Prénom.....

Adresse

.....

Code postal Ville

Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association : 55 €

Une version papier de la lettre, en sus de la version numérique, revient à 20 €

Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Crédits photos RD et page économique: JBS / CADE, Françafrique, ASPA, talents EcocollectAuditon, st.Demilly

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, France

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290-581X

Copyright :

Le contenu de *La Lettre* de la CADE est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.